



Les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions métropolitaines et leur évolution. Chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines à partir de données de l'Insee.

Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2018 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique - Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2013 et 2018¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Ménage : un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Un individu ne correspond pas à une unité afin que soient prises en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

1. Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.



BRETAGNE

DONNÉES GÉNÉRALES	Bretagne	France métropolitaine
Population au 1.1.2018, en milliers*	3 323	67 187
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2018	7,2 %	8,5 %
Part d'étrangers dans la population (2015)	2,6 %	6,7 %
Densité du parc social** (2018)	52,8	74,5
Niveau de vie mensuel médian (2015)	1 729 €	1 710 €
Taux de pauvreté à 60 % (2015)	11,1 %	14,0 %
DONNÉES SECOURS CATHOLIQUE 2018	Bretagne	
Situations rencontrées	26 437	
Bénévoles (2018)	4 218	
Situations analysées	4 975	

* Chiffres provisoires
 ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1.1.2016

CONJONCTURE¹

Avec 3,3 millions d'habitants pour 27 208 km², la Bretagne est une petite région, mais l'une des plus denses de France. L'augmentation de la population y est plus rapide qu'au niveau national, notamment autour des métropoles.

Les situations de pauvreté sont relativement moins fréquentes en Bretagne qu'ailleurs, avec un taux de pauvreté le plus faible de France (10,8 %), et un niveau de vie médian de plus de 1 700 €, qui la positionne au 3^e rang des régions.

Si la région est bien placée en termes d'accès aux modes de garde, à l'éducation et au travail, la santé de la population et les difficultés d'accès aux soins constituent d'importants facteurs de précarité.

Malgré une baisse de 20 % entre 2005 et 2013, on dénombre encore 63 000 logements « potentiellement indignes », occupés principalement par des ménages de plus de 60 ans.

1. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4160846>

SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

En 2018, 26 400 ménages ont été accueillis par les équipes du Secours Catholique en Bretagne, dont deux sur cinq étaient déjà connus de l'association, le taux le plus élevé parmi l'ensemble des régions.

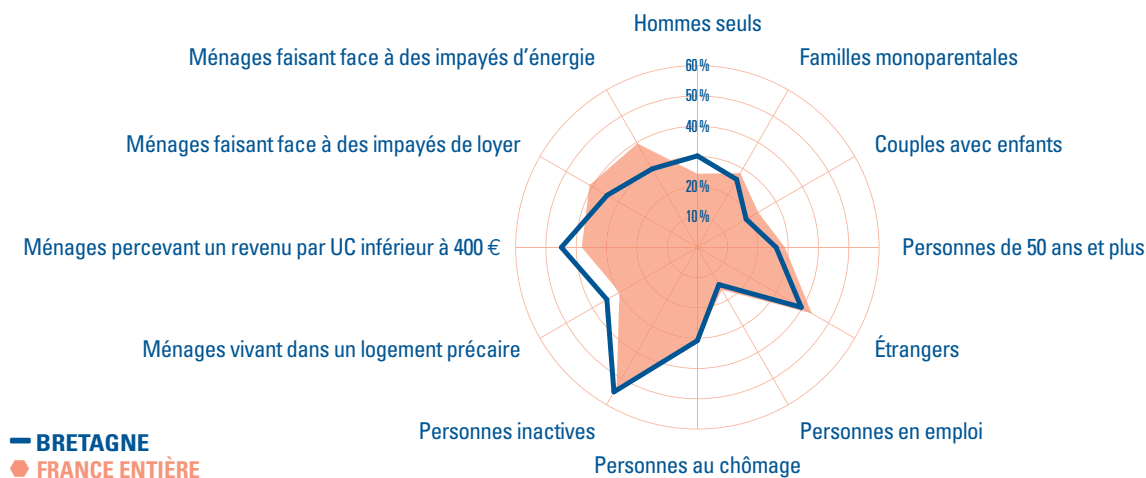
Les demandes le plus souvent exprimées sont l'écoute, le conseil et/ou l'accueil (79 %). C'est en Bretagne que les demandes d'aide alimentaire (70 %) et d'accompagnement global (23,3 %) sont les plus fortes de France. En revanche, c'est la région où la part des demandes d'aides financières pour le loyer et les factures (6 %) est la moins importante.

C'est en Bretagne qu'on rencontre le plus de jeunes de moins de 25 ans (11 %, contre 8 % au niveau national) et le moins de personnes de plus de 60 ans (9 %, contre 11 %).

La solitude constitue un facteur de précarité : un ménage sur deux rencontrés est une personne seule, homme (30 %) ou femme (19 %). Un ménage sur quatre est une famille monoparentale, en grande majorité des femmes isolées, mais tout de même un millier de pères isolés.

La majorité des personnes accueillies sont de nationalité française (60 %). Parmi les étrangers, 79 % maîtrisent la langue française parlée. Deux sur cinq viennent d'un pays d'Afrique subsaharienne et autant d'Europe de l'Est. Plus de la moitié est en attente de statut. La part des personnes déboutées a augmenté, passant de 9 % à 16 % entre 2014 et 2018, et celle de personnes s'étant vu accorder un statut a baissé de 33 % à 26 %, un taux très inférieur au niveau national, de 37 %. Le Secours Catholique les rencontre dès leur arrivée (26 % sont là depuis moins de six mois) et les accompagne dans la durée (près de la moitié sont en France depuis deux ans et plus).

BRETAGNE



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique. **Note de lecture :** la Bretagne compte 30,2 % d'hommes seuls, contre 24,3 % pour la France entière.

Parmi les personnes rencontrées, 42 % vivent en HLM et seulement 16 % en location privée, contre 23 % au niveau national. La part des personnes accueillies vivant en centre d'hébergement est la plus élevée (18 %, contre 11 % au niveau national). La durée moyenne dans le logement, 3,3 ans, est la plus courte parmi l'ensemble des régions.

L'inactivité professionnelle concerne 55 % des personnes rencontrées, sans droit au travail pour la moitié d'entre elles, ou en raison d'une inaptitude santé pour un quart. 30 % sont au chômage, majoritairement sans droits reconnus. Seulement un peu plus d'une personne sur dix est en emploi, la plupart à temps partiel, en intérim ou saisonnier.

Le revenu moyen par UC ne cesse de baisser depuis 2014. Il est aujourd'hui de 459€, contre 510€ au niveau national.

Parmi les personnes accueillies, 25 % n'ont aucun revenu. 36 % ne vivent que de transferts (allocations familiales, prestation logement, RSA, etc.), une part en diminution. Seulement 18 % perçoivent les allocations familiales, soit la part la plus faible parmi l'ensemble des régions, alors que les familles représentent 45 % des ménages accueillis.

EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

En 2018, une dizaine de députés a répondu à l'invitation des délégations bretonnes de rencontrer des personnes migrantes pour un temps d'échange et de partage. Les fruits de ces rencontres ont commencé à se faire sentir en 2019, avec une discussion ouverte au Parlement sur le montant des taxes d'obtention d'un titre de séjour.

La plupart des délégations, seules ou en partenariat, organisent des événements de sensibilisation « grand public ». Dans le Morbihan, lors du Festival des solidarités, les équipes ont interpellé les passants et discuté des idées reçues sur les migrations. L'accueil de jour destiné aux familles en grande précarité, qui a ouvert en 2017 dans les Côtes-d'Armor, accueille aujourd'hui une grande majorité de familles migrantes.

Si toutes les équipes du Secours Catholique en Bretagne peuvent être amenées à accueillir des personnes migrantes, certaines assurent un accueil et un accompagnement plus spécialisé, proposant des aides financières ou encore des cours de français. Les personnes migrantes prennent part aux actions du Secours Catholique. Dans le Finistère notamment, beaucoup sont investies au sein de jardins solidaires, d'équipes « mobilier », de café solidaire.

Plusieurs groupes se destinent davantage au plaidoyer et à l'accès aux droits. Il s'agit de contribuer à la prise de conscience publique et politique quand, ici ou là, le 115 refuse d'héberger des personnes migrantes, lorsque des personnes en situation irrégulière se voient refuser le droit de travailler et de contribuer à la société...

BRETAGNE	Bretagne		France		
	2013	2018	2013	2018	
PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)	Écoute, accueil, conseil	82,0 %	79,2 %	57,0 %	61,2 %
	Alimentation	62,5 %	69,5 %	55,2 %	51,5 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	10,1 %	6,4 %	20,1 %	17,3 %
	Mobilité (voiture, transport)	7,8 %	8,9 %	5,1 %	7,4 %
TYPE DE MÉNAGE	Hommes seuls	28,1 %	30,2 %	23,9 %	24,3 %
	Femmes seules	18,1 %	19,0 %	16,6 %	18,1 %
	Couples sans enfants	5,7 %	6,3 %	6,2 %	6,1 %
	Pères seuls	4,3 %	4,1 %	3,4 %	3,6 %
	Mères seules	25,3 %	21,8 %	26,6 %	24,7 %
	Couples avec enfants	18,5 %	18,6 %	23,4 %	23,2 %
ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Moins de 25 ans	11,3 %	10,6 %	8,9 %	8,5 %
	25-49 ans	66,7 %	63,4 %	65,7 %	62,6 %
	50 ans et plus	22,0 %	26,0 %	25,5 %	28,9 %
PAYS/RÉGION D'ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	France	71,5 %	60,9 %	67,2 %	58,5 %
	Maghreb	2,3 %	3,1 %	8,2 %	9,2 %
	Afrique subsaharienne	11,1 %	15,6 %	10,4 %	14,6 %
	Union européenne	2,6 %	2,4 %	3,9 %	2,8 %
	Europe de l'Est (hors UE)	9,3 %	14,8 %	7,3 %	10,6 %
	Autre	3,2 %	3,3 %	3,0 %	4,3 %
STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)	Statut accordé	27,3 %	25,8 %	43,0 %	37,3 %
	Statut demandé, en attente	62,4 %	58,3 %	42,3 %	40,7 %
	Débouté, sans papiers	10,4 %	15,8 %	14,7 %	22,0 %
SITUATION DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE FACE À L'EMPLOI	CDI plein-temps	3,5 %	2,9 %	4,5 %	3,8 %
	Emplois précaires (2)	9,9 %	9,4 %	9,9 %	9,4 %
	À son compte	0,7 %	0,3 %	0,9 %	0,7 %
	Autre travail	1,0 %	0,4 %	1,4 %	1,2 %
	Formation professionnelle	1,6 %	1,1 %	1,2 %	1,1 %
	Sous-total emploi	16,7 %	14,2 %	17,9 %	16,2 %
	Chômage indemnisé ou en attente	11,8 %	10,2 %	11,9 %	11,7 %
	Chômage sans droits reconnus	25,9 %	20,6 %	26,7 %	18,7 %
	Sous-total chômage	37,7 %	30,8 %	38,6 %	30,4 %
	Étudiant	1,4 %	0,9 %	1,1 %	1,3 %
	Inaptitude santé	12,9 %	13,2 %	10,1 %	10,8 %
	Retraite, préretraite	3,9 %	5,0 %	5,5 %	6,2 %
	Au foyer	4,2 %	2,4 %	6,1 %	3,8 %
	Sans droit au travail	16,9 %	26,2 %	10,1 %	18,9 %
Autre sans emploi	6,3 %	7,3 %	10,5 %	12,5 %	
Sous-total inactivité	45,6 %	55,1 %	43,5 %	53,4 %	
TYPES DE RESSOURCES	Ni revenus du travail ni transferts	22,2 %	30,9 %	18,7 %	25,0 %
	Revenus du travail et pas de transferts	6,5 %	9,0 %	7,5 %	10,3 %
	Transferts et pas de revenus du travail	43,9 %	35,6 %	43,4 %	36,6 %
	Revenus du travail et transferts	27,4 %	24,4 %	30,4 %	28,2 %
REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2017)	469 €	459 €	527 €	510 €	
EXISTENCE D'IMPAYÉS	49,1 %	38,4 %	60,6 %	49,4 %	
IMPAYÉ MÉDIAN (en euros constants)	726 €	673 €	806 €	745 €	
NATURE DES IMPAYÉS	Loyer, mensualités d'accession	38,2 %	34,4 %	40,9 %	41,1 %
	Gaz, électricité, combustibles	35,1 %	29,9 %	42,5 %	39,6 %
	Eau	15,1 %	12,6 %	17,4 %	17,0 %
	Découvert bancaire	37,5 %	33,9 %	23,6 %	21,6 %
TYPE DE LOGEMENT	Logement stable (3)	75,3 %	65,5 %	75,7 %	70,3 %
	Logement précaire (4)	24,7 %	34,5 %	24,3 %	29,7 %

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.